



FERMETURE DU SITE DU SCO D'IVRY-SUR-SEINE

UNE PREMIERE RÉUNION.... ET BEAUCOUP D'INCONNUES !

Une centaine de questions ont été posées à la réunion des délégués du personnel du SCO (Ivry-sur-Seine). Ces questions ont été préparées en commun avec toutes les organisations syndicales du site et la CGT.

La direction renvoie souvent aux réunions du CHSCT pour ne pas donner de réponses. C'est ce qu'elle a dit par écrit, mais pendant la réunion tout était renvoyé à de futurs groupes de travail. La direction en parle à la question 40 où elle précise qu'elle compte en faire 3. Pour elle c'est une manière d'accompagner la fermeture en faisant semblant d'associer le personnel.

Comment croire à sa bonne volonté quand on voit comment elle répond des maintenant. Que sur le site de Saint-Maur il y ait un réel problème de places pour loger le personnel, les réponses sont significatives.

Pour les véhicules il n'y aurait qu'une dizaine de places disponibles et les rues autour du site sont en zone bleue. « des solutions de parking sont en d'ores et déjà en cours de recherche ». Pour ceux qui n'auront pas de places « Ce point sera défini en cours de projet en fonction des besoins identifiés ». Donc point d'interrogation pour le moment ! Qui dit qu'à la date du déménagement les solutions auront été trouvées ?

Pour Philippe-Auguste c'est clair et net (Question 13) : « il n'y a aucune possibilité de parking sur le site... mais des solutions complémentaires de parking sont en cours de recherche ». Là encore rien pour le moment !

Pour la restauration : aussi bien pour St-Maur que Philippe-Auguste la direction souligne que les prix sont moins élevés pour vendre le déménagement. Mais elle refuse l'attribution des tickets restaurants, (sauf le samedi sur Saint-Maur) même si le restaurant de Saint-Maur aura du mal à accueillir tous les convives !

Quant à la question qui a été posée « Y a-t-il des menus qui prennent en compte les spécificités alimentaires d'une partie de la population d'Ivry ? »

la direction fait une réponse alambiquée : « L'offre de restauration actuelle permet de satisfaire les différents goûts alimentaires » ! Cela ne répond pas précisément à la question !

Sur l'arrivée d'EVAM à Philippe-Auguste il n'y aurait pas d'intention de fusionner avec l'UAT. Mais un projet de la relation client concernant l'UAT est bien en cours.

A la question 46 sur la destruction des collectifs de travail, la direction qui se veut rassurante répond que « l'objectif du projet n'est pas de procéder à la destruction des collectifs de travail mais bien de conserver un maximum un collectif, même modifié ». Elle reconnaît par là qu'il va bien y avoir un effet !

Sur les remarques concernant le manque d'entretien du bâtiment d'Ivy (question 26) la direction nous renvoie sur « E-facilities ». Or on sait que les demandes sont souvent clôturées sans avoir été réglées faute de personnel pour réparer !

Pour le site de Chessy (question 39) « la fin du bail est prévue fin 2018 et il n'y a pas de projet de fermeture du site de Chessy à ce jour ». Ils ne vont quand même pas fermer tous les sites en même temps !

Dans beaucoup de réponses sur le sort de ceux qui auraient des demandes particulières ou sur des positions inexistantes sur les sites cibles, la direction répond « tout le monde conservera son poste ». Soit ! Mais elle précise qu'elle examinera les cas individuels « avec bienveillance dans la limite des capacités d'accueil » (question 33 et 38). C'est « dans la limite » qui est inquiétant !

La CGT continuera à travers les futures réunions de vous tenir informés de la suite des événements. N'hésitez pas à nous poser toutes les questions que vous voulez voir poser. Avec les autres organisations syndicales nous les porterons à la direction. Nous ne devons rien lâcher !